

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2001

Québec, le 6 septembre 2001

Madame Louise Cazeault
Directrice des études
Cégep Beauce-Appalaches
1055, 116^e rue Est
Ville de Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation des programmes *Techniques administratives* (DEC) et *Gestion des approvisionnements* (AEC)

Madame la Directrice,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le bilan des actions posées, que vous lui avez transmis le 27 juin dernier, en réponse aux modalités de suivi aux recommandations formulées dans son rapport d'évaluation de ces programmes.

Le programme *Techniques administratives* comportait trois recommandations portant respectivement sur la gestion des ressources humaines (recrutement, accueil et évaluation des professeurs), la procédure d'approbation des plans de cours et leur conformité à la PIEA, les moyens pour favoriser la concertation entre les professeurs. Les actions réalisées par le Cégep répondent adéquatement à cette dernière recommandation. Les documents sur la gestion pédagogique et sur la coordination départementale déterminent des responsabilités aptes à assurer la cohérence interdisciplinaire. Les travaux en cours sur le nouveau programme défini par compétences et sur l'harmonisation des plans de cours favorisent le développement d'une vision commune et partagée du programme. Ces travaux contribuent également à améliorer l'évaluation des apprentissages. La Commission note les actions entreprises sur la révision de la PIEA et les politiques départementales, de même que la révision des politiques sectorielles relatives au recrutement, à l'accueil et à l'évaluation des professeurs. Lorsqu'elles seront complétées, ces actions devraient répondre adéquatement aux deux recommandations formulées à cet effet.

Le Cégep a par ailleurs réalisé plusieurs actions qui répondent aux suggestions et commentaires formulés dans le rapport : la vérification plus systématique des besoins du marché du travail, l'arrimage des cours de la formation générale propre, l'ajustement de la charge de travail des étudiants, l'amélioration des équipements informatiques. Il a également révisé les guides de stages; bien conçus, ces documents contiennent des informations précises et complètes pour les stagiaires et les entreprises qui les reçoivent.

La Commission note par ailleurs que le programme *Gestion des approvisionnements* n'a pas été donné depuis 1995-1996 et que le Cégep n'envisage pas de l'offrir à court terme. Elle estime que les travaux réalisés et entrepris sur la PIEA et sur la gestion des programmes conduisant à une AEC devraient répondre adéquatement aux recommandations formulées sur ces aspects. Elle convient avec le Cégep qu'une nouvelle offre de service entraînerait une redéfinition des besoins, répondant ainsi aux problèmes constatés au sujet de la pertinence.

La Commission estime que les actions posées et en cours contribuent à améliorer la qualité déjà reconnue du programme de *Techniques administratives*. Elle s'attend à recevoir un bref rapport de suivi complémentaire sur l'application de la PIEA et sur les politiques sectorielles relatives aux professeurs, lorsque les travaux en cours seront terminés. Elle souhaite par ailleurs être informée, le cas échéant, au sujet d'une nouvelle offre de service concernant le programme *Gestion des approvisionnements*.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jacques L'Écuyer